

Communiqué de presse  
20 avril 2017

## La CPU et le groupe MGEN renforcent leur partenariat

Le 19 avril 2017, Gilles Roussel, président de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), et Thierry Beaudet, président du groupe MGEN, ont signé une convention de partenariat triennale, pour la période 2017-2019. Cette convention consacre le renforcement des liens qui se sont noués ces dernières années autour de la formation continue et d'événements comme le colloque annuel de la CPU et Ma thèse en 180 secondes.

La convention de partenariat traduit la multiplicité des liens qui unissent, sur le long terme, la CPU et le groupe MGEN, qui est la mutuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle concrétise l'engagement du groupe MGEN et de son réseau militant à coopérer concrètement avec les universités, les COMUE et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour soutenir leur développement.

Ces coopérations portent sur quatre thématiques :

- les formations professionnelles partenariales,
- la prévention et la santé des étudiants et personnels,
- la valorisation de la recherche universitaire, à travers le soutien renouvelé du groupe MGEN à l'organisation du concours « Ma thèse en 180 secondes »,
- le soutien du groupe MGEN à l'organisation du colloque annuel de la CPU.

En matière de formation, la CPU souhaite mettre en évidence le rôle des universités dans la formation professionnelle tout au long de la vie et les articulations possibles entre formation continue de l'entreprise et formation diplômante universitaire. A ce titre, elle veut s'appuyer sur l'exemple des programmes de formations du groupe MGEN pour montrer qu'il s'agit d'initiatives novatrices et duplicables. Le groupe MGEN est en particulier à l'origine d'un Master 2 « Gouvernance mutualiste » avec l'université Versailles-Saint-Quentin, pour la formation de ses élus mutualistes et ouvert à d'autres mutuelles françaises et étrangères (Prix RUE 2017). Par ailleurs, le groupe MGEN apportera son soutien à la CPU en 2017 pour la réalisation d'un guide de bonnes pratiques valorisant la formation continue à l'université.

En matière de prévention et de santé, la CPU associera le groupe MGEN à ses réflexions sur l'amélioration des services de santé en direction des étudiants et du personnel, afin de bénéficier de l'expertise et de l'expérience de la mutuelle.



Créée en 1971, la CPU compte, sur l'ensemble du territoire national, 129 membres, dirigeants exécutifs des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et représente, grâce à ses liens avec les organismes et écoles, la plus grande part des forces d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation françaises.

Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales, la CPU réagit aux évolutions du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et propose des éléments de transformation. Dans un contexte de profondes mutations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CPU a également un rôle de soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

[www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)

[www.twitter.com/CPUniversite](https://www.twitter.com/CPUniversite)



Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et offre une couverture complémentaire aux agents publics de l'État et territoriaux. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 56 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... Le groupe MGEN protège plus de 4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros. Il compte environ 9300 salariés.

[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)

[www.twitter.com/groupe\\_mgen](https://www.twitter.com/groupe_mgen)

#### Contacts Presse

Johanne Ferry-Dély – [jfd@cpu.fr](mailto:jfd@cpu.fr) - 06 07 53 06 66

Benoît Coquille - [bcoquille@mgen.fr](mailto:bcoquille@mgen.fr) - 01 40 47 23 92